

Publication préparée  
par les économistes de l'IRES  
et de l'UCL

En page 10 : Droit de réponse  
En page 12 : Prévisions

## Le programme économique de *Vivant* : entre utopie et réalisme

*Vivant propose de remplacer les allocations sociales par un revenu de base inconditionnel, de détaxer le travail et d'instaurer une taxe sociale sur la consommation de 50 %.*

*Ce programme est-il utopique ?*

*Le cas échéant, certaines adaptations le rendent-elles applicable ?*

*Toutes les générations gagnent-elles à l'application de ce programme ?*

*Qu'en est-il de la croissance économique à long terme ?*

Dans le paysage politique belge, *Vivant* est un parti atypique. Partant des incertitudes quant au financement futur et donc à l'avenir de notre système de sécurité sociale, *Vivant* propose un programme qui s'articule autour de trois piliers<sup>1</sup>. Le premier est l'octroi d'un revenu de base inconditionnel à tous les résidents belges. Cette allocation serait modulée selon l'âge du bénéficiaire et serait mensuellement de 125 € de 0 à 18 ans, de 325 € de 18 à 25 ans, de 500 € de 25 à 65 ans et de 750 € au-delà de 65 ans. Elle remplacerait la plupart des allocations actuelles éventuellement allouées : allocations familiales, pensions, revenu minimum d'existence et chômage. Le deuxième pilier est la détaxation des revenus du travail. En gros, les revenus du travail inférieurs à 1239 € se verraient totalement exemptés d'impôt, tandis qu'une taxation de 50 % serait appliquée sur la tranche dépassant ce seuil. Enfin, la troisième mesure préconisée par *Vivant* concerne le financement des deux premières. Elle consiste en l'instauration d'une "taxe sociale sur la consommation", en moyenne de 50 % sur chaque produit consommé (cette taxe peut être modulée selon le type de produit).

Au-delà de toute discussion philosophique ou sociologique, il importe d'étudier la viabilité économique de telles mesures et ensuite d'analyser les conséquences, toujours économiques, à moyen et long terme, de leur instauration.

Pour l'étude de cette viabilité, plusieurs approches sont possibles.

### L'approche comptable

Utilisant une approche de comptabilité publique, *Vivant* prétend valider son programme en établissant deux tableaux comparatifs du budget de l'Etat, l'un réel (de 1998), l'autre obtenu avec l'adoption de ses mesures<sup>2</sup>. Ces tableaux font effectivement ressortir l'équilibre dépenses-recettes. Utilisant une méthodologie sem-

<sup>1</sup> Le programme de *Vivant* 2002, 25-27 Bd du Midi, 1000 Bruxelles.

<sup>2</sup> Le programme de *Vivant* 2002, pages 32 et 33.

### ... L'approche comptable

blable, une étude du CEPESS prétend démontrer l'impossibilité du programme en question.<sup>3</sup>

Indépendamment de la polémique issue de ces conclusions, il faut remarquer que de telles approches, purement comptables, présentent trois lacunes importantes. En premier lieu, elles sont figées et ne prennent donc pas en compte les facteurs dynamiques comme la réaction des agents économiques dans ce nouveau type d'économie (et dans ce cas-ci, la prise en compte de cette réaction est fondamentale car Vivant justifie l'évolution positive de la société sous le régime qu'il propose par cette réaction). Ensuite, cette projection comptable utilise des hypothèses de taux de croissance et de taux d'intérêt qui sont basées sur le passé, mais n'ont aucune raison d'être encore valables dans le futur (ici, encore, c'est un postulat de Vivant que d'affirmer certaines améliorations). Enfin, la globalité de la méthode fait qu'il est impossible de distinguer les effets de l'introduction de nouvelles mesures sur des ménages dans différentes situations (par exemple, un couple de salariés avec 2 enfants, un chômeur isolé, un indépendant, etc.). Conscient de ce fait, Vivant, dans son programme, propose d'ailleurs une série d'exemples pour montrer qu'aucun type de ménage ne perd avec l'ensemble de ses mesures.

### L'approche par microsimulations

Afin de pallier le dernier défaut de l'approche comptable, on peut utiliser une base de données fiscales reflétant la distribution actuelle des revenus et simuler les effets de l'introduction de la nouvelle mesure, en particulier de l'allocation universelle, sur chacune des tranches de revenus. Une telle étude a été menée par B. Gillain et Ph. Van Parijs<sup>4</sup>.

Cependant, cette approche conserve les deux premiers travers de la projection comptable, ainsi que le fait d'ailleurs remarquer B. Gillain [1996, p.24] : "Des microsimulations de ce type sont précieuses, même indispensables, à la fois pour mesurer l'impact distributif immédiat de ce type de mesure sur différents groupes socio-professionnels ou groupes de revenus – point crucial sur le plan de l'acceptabilité politique – et pour préciser les modifications fiscales requises – point crucial sur le plan de l'impact économique. Il convient toutefois de souligner que ce type de modèle est purement arithmétique, au sens où il ne tient aucun compte des modifications de comportement que la mesure simulée est susceptible d'induire, que ce soit au niveau de la consommation, de l'offre de travail, de la production d'effort, de l'épargne ou de la prise de risque. Or, les arguments économiques les plus importants en faveur et à l'encontre de l'allocation universelle s'appuient précisément sur des hypothèses relatives à cet impact sur les comportements. Par suite, ce type d'exercice est radicalement insuffisant pour établir le caractère économiquement bénéfique ou nocif de la mesure envisagée."

### Une troisième approche : dynamique et comportement endogène

Une véritable analyse de la viabilité économique du programme de Vivant à long terme ne peut donc se faire que grâce à un modèle qui pourrait tenir compte d'une dynamique économique et générerait de façon endogène les variables telles que les taux de croissance. De tels modèles d'équilibre général calculable existent et sont dits de "croissance endogène". Celui utilisé à l'IRES se nomme DOLORES, acronyme signifiant "Dynamic OverLapping generations model to Operate

<sup>3</sup> Voir Le Soir du 27 avril 1999. L'étude du CEPESS a été établie en pleine campagne pour les dernières élections législatives. La divergence de conclusions semble provenir en partie de différences d'interprétations du programme de Vivant.

<sup>4</sup> B. Gillain et P. Van Parijs, Chaire Hoover, DOCH 19, 1995 et B. Gillain, Bulletin de l'IRES 189, 1996.

**... dynamique et comportement endogène**

policy Reform EvaluationS : modèle à générations imbriquées pour évaluer des réformes de politique économique". DOLORES a été présenté dans le premier numéro de Regards Economiques<sup>5</sup>. Rappelons que DOLORES modélise une économie où coexistent à chaque période différentes générations. Celles-ci réagissent aux changements de politiques économiques en termes d'épargne, de consommation, d'éducation et de (pré-)retraite. Des entreprises investissent et produisent, en utilisant du travail, du capital physique et humain. Le taux de croissance de l'économie est endogène et dépend de l'évolution des différentes variables. En outre, le modèle intègre une description détaillée des comptes publics.

Ici, nous avons adapté DOLORES pour analyser le programme de Vivant dans un cadre dynamique et pouvoir ainsi pallier les travers des deux approches précédentes.

Les conclusions apportées par DOLORES sont intéressantes. Reprenons les résultats principaux que nous développerons par la suite :

- Le programme de Vivant n'est pas soutenable tel quel; toutefois, certaines adaptations que nous suggérons le rendent applicable;
- La masse de ressources redistribuées via l'allocation universelle peut être plus grande que celle redistribuée par la sécurité sociale actuelle;
- Toutes les générations bénéficient de l'introduction de l'allocation universelle et du changement de taxation, à l'exception des premiers vieux; leur situation peut être améliorée en ralentissant le rythme de remboursement de la dette publique;
- On observe également un effet positif substantiel sur le taux d'activité des seniors;
- Le modèle fait apparaître un gain de croissance sur la période 2010-2030.

Notons que DOLORES ne modélise qu'un ménage représentatif par génération; il n'est donc pas possible d'étudier les conséquences de l'allocation universelle sur différents ménages de la même génération, comme par exemple ses effets bénéfiques escomptés sur les incitants au travail des personnes les moins qualifiées.

**Description des simulations de base et alternative**

Pour établir les effets du programme de Vivant, nous comparons une simulation prospective, dite de base, avec une simulation alternative introduisant les éléments du programme et quelques suggestions personnelles. Nous mettons également les résultats obtenus en parallèle avec les propositions du programme de Vivant stricto sensu.

La simulation de base est très proche de celle présentée dans le premier numéro de Regards Economiques<sup>6</sup>. La simulation alternative comporte les éléments suivants : les allocations familiales, autres transferts (chômage, etc.) et pensions sont supprimés à partir de 2010. L'allocation universelle est fixée au niveau proposé par Vivant et varie en fonction de l'âge. En outre, nous l'indexons sur la croissance.<sup>7</sup> Les dépenses de santé sont réduites de 20 % reflétant le moindre coût salarial du personnel médical lié à la diminution des cotisations sociales (Vivant suppose une réduction plus forte que nous jugeons peu réaliste). Dans le même ordre d'esprit, la consommation publique est réduite de 30 %, reflétant le moindre coût

<sup>5</sup>D. de la Croix et G. Mahieu, Regards Economiques n°1, 2002.

<sup>6</sup> Seule la composante "inflation" du niveau de départ de la dette a été légèrement revue à la baisse, donnant une simulation de base moins pessimiste.

<sup>7</sup> Cet aspect n'est pas mentionné dans le programme Vivant.

**... Description des simulations de base et alternative**

salarial des fonctionnaires et le moindre coût de gestion du système actuel (à nouveau notre estimation est moins optimiste que celle de Vivant à cet égard). La taxe sur la consommation est accrue à hauteur de 50 %, ce qui est le niveau préconisé par Vivant. La dette publique est réduite comme dans la simulation de base de façon à atteindre 60 % du Produit Intérieur Brut (PIB) en 2030. La taxation du capital et toutes les autres dépenses publiques sont inchangées, mais indexées sur la croissance. La taxation du travail s'ajuste au niveau requis pour équilibrer le budget de l'état, étant donné les hypothèses sur l'évolution de la dette publique.

Le tableau suivant reprend ces différents éléments, en comparant le budget de l'Etat en 2010 sans allocation universelle (situation de base), avec cette allocation (situation alternative) et avec les mesures préconisées par Vivant. Toutes les grandeurs sont exprimées en pourcentage du PIB.

**Tableau 1 : Budget de l'Etat en 2010 (% du PIB)**

		Base	Alternative	Vivant
<b>RECETTES</b>	Taxes du travail	33,0	21,2	7,2
	Taxes sur la consommation	13,3	31,2	31,9
	Taxes sur le capital	5,8	6,0	?
<b>DÉPENSES</b>	Allocations familiales	- 1,9	0	0
	Soins de santé	- 6,7	- 5,1	- 3,5
	Pensions	- 10,1	0	0
	Autres transferts	- 5,8	0	0
	Allocation universelle	0	- 28,4	- 29,0
	Enseignement prim & sec	- 3,7	- 3,5	- 1,5
	Enseignement supérieur	- 1,0	- 1,5	- 0,5
	Consommation publique	- 10,1	- 7,0	?
	Investissement public	- 2,5	- 2,5	?
	Autres dépenses	- 3,4	- 3,4	?
	Charge d'intérêts	- 6,9	- 7,5	- 5,0
<b>Solde</b>		<b>0,0</b>	<b>0,6</b>	<b>?</b>

**Viabilité économique des mesures préconisées par Vivant**

De ce tableau, on observe tout d'abord que la taxation du travail nécessaire à équilibrer le budget passe de 33 % du PIB à 21,2 %. Cette réduction du niveau de taxation est importante mais pas au point préconisé par Vivant. La réduction radicale de cette taxation au niveau proposé par Vivant, équivalent à 7,2 % du PIB, ne permet pas d'équilibrer le budget de l'Etat sans autre modification du paysage fiscal.<sup>8</sup> En effet, en supposant que les informations lacunaires de la colonne "Vivant" (les "?") soient remplacées par les informations correspondantes de la deuxième colonne, le solde du budget Vivant serait déficitaire, de l'ordre de - 4,4 % du PIB. C'est pour cela que nous avançons que le programme n'est pas soutenable stricto sensu mais qu'il peut être soutenu en réduisant l'impôt sur le travail dans une moindre mesure. Notons que l'impôt sur le travail inclut essentiellement l'Impôt des Personnes Physiques (IPP) et les cotisations sociales, et que la baisse du tableau 1, deuxième colonne, peut correspondre en gros à une réduction de 75 % des cotisations sociales jointe au maintien du système d'IPP actuel.

<sup>8</sup> Il faut remarquer que la lecture du programme de Vivant fait apparaître en filigrane une proposition d'alourdissement assez élevé de la taxe sur le capital, ce qui pourrait aussi conduire à un rééquilibrage budgétaire.



## La redistribution des ressources

Le deuxième point intéressant concerne le positionnement du modèle de Vivant dans le débat sur la taille optimale du système de redistribution de nos économies. La sécurité sociale des pays d'Europe continentale est sans cesse critiquée par les organisations internationales et bon nombre d'économistes pour trois raisons : un système d'assurance chômage peu incitatif, un système de financement de la sécurité sociale qui pénalise le facteur travail, et un système des pensions soumis à la pression du choc démographique. Avec une allocation universelle financée par la taxe sur la consommation, ces critiques perdent de leur force. L'incitation au travail est restaurée, le facteur travail est moins pénalisé et la base taxable repose moins sur les jeunes générations. Ceci permet au système alternatif de redistribuer davantage de ressources que le système actuel, tout en entraînant moins de distorsions : la masse des transferts réalisée dans le scénario alternatif est de 28 % du PIB, alors qu'elle est de l'ordre de 20 % du PIB avec le système actuel (allocations familiales plus les pensions et les autres transferts).

## Les effets sur le budget des ménages par classe d'âge

Les implications de l'allocation universelle apparaissent clairement lorsque l'on considère le budget des ménages par classe d'âge<sup>9</sup>. Les tableaux 2 et 3 présentent l'origine des revenus des ménages et l'allocation de leurs dépenses par classe d'âge en 2010. Les données sont exprimées en pourcentage du total des recettes (=dépenses), de sorte que, pour chaque ligne, la somme des colonnes recettes (en vert) et la somme des colonnes dépenses (en blanc) égalent 100.

**Tableau 2 : Budget des ménages en 2010 – simulation de base**

Age	Rev. trav.	Rev. cap.	Alloc. fam.	Sante	Autres trans.	Pens.	Allo. Univ.	Conso.	impôt conso	impôt trav.	impôt cap.	Epargne
18-28	81,73	0,00	7,05	5,33	5,89	0,00	0,00	30,04	6,31	38,02	0,00	25,63
28-38	80,03	9,58	2,85	3,91	3,62	0,00	0,00	28,05	5,89	37,23	2,27	26,56
38-48	70,85	22,75	0,00	3,57	3,67	0,00	0,00	40,57	8,52	32,96	5,39	12,56
48-58	60,39	28,77	0,00	4,97	5,88	0,00	0,00	63,82	13,40	28,09	6,82	-12,13
58-68	8,38	36,09	0,00	11,60	11,38	32,55	0,00	79,17	16,63	3,90	8,55	-8,25
68-78	0,00	29,44	0,00	9,71	0,00	60,84	0,00	117,42	24,66	0,00	6,98	-49,05

**Tableau 3 : Budget des ménages en 2010 – simulation alternative**

Age	Rev. trav.	Rev. cap.	Alloc. fam.	Sante	Autres trans.	Pens.	Allo. univ.	Conso.	impôt Conso.	impôt trav.	impôt cap.	Epargne
18-28	70,23	0,00	0,00	3,80	0,00	0,00	25,97	37,12	18,56	20,93	0,00	23,38
28-38	70,54	9,33	0,00	2,82	0,00	0,00	17,31	31,84	15,92	21,03	2,21	29,01
38-48	61,64	21,87	0,00	2,54	0,00	0,00	13,95	41,09	20,55	18,37	5,18	14,80
48-58	53,04	27,91	0,00	3,56	0,00	0,00	15,49	59,94	29,97	15,81	6,62	-12,34
58-68	37,67	27,71	0,00	6,58	0,00	0,00	28,04	46,94	23,47	11,23	6,57	11,79
68-78	0,00	32,76	0,00	7,98	0,00	0,00	59,25	95,02	47,54	0,00	7,76	-50,39

Notons que, dans ces deux tableaux, les soins de santé se retrouvent sous la forme de transferts dans les recettes et sous la forme de consommation dans les dépenses. Les revenus du capital incluent les systèmes de pensions par capitalisation, les héritages, l'épargne personnelle etc. Les allocations attribuées aux enfants échoient à leurs parents. On suppose que la génération 18-28 a des enfants de 0 à

<sup>9</sup> La répartition des dépenses de sécurité sociale par classe d'âge vient de l'étude de Docquier et al., Actualité Economique, 1999.

**... Les effets sur le budget des ménages par classe d'âge**

8 ans et la génération 28-38 a des enfants de 8 à 18 ans.

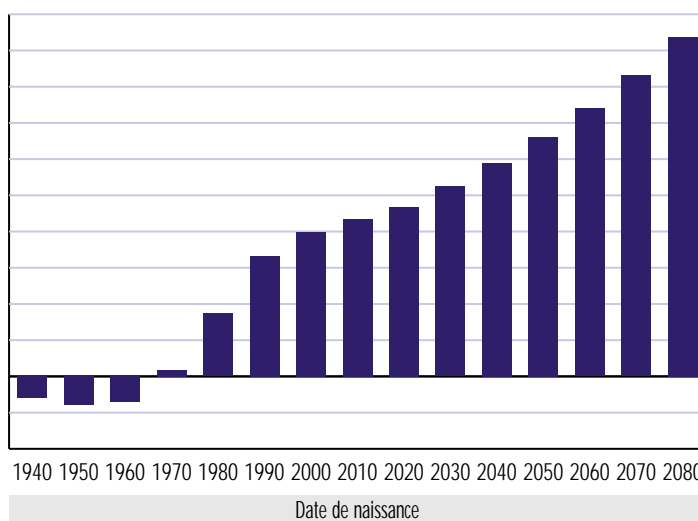
Pour établir l'importance de l'allocation universelle dans le budget des ménages, considérons le tableau 3 : elle représente 26 % des revenus de la classe d'âge des 18-28, et 59 % pour la classe d'âge des 68-78. Les transferts totaux sont égaux ou plus importants avec le schéma d'allocation universelle proposé qu'avec le régime de sécurité sociale actuel (à l'exception de la classe d'âge 58-68). En comparant les deux tableaux, nous voyons aussi le basculement des dépenses de l'impôt sur le travail vers l'impôt sur la consommation. Comme les personnes âgées ne paient pas d'impôt sur le travail, elles ne bénéficient pas de la réduction de ce dernier, mais, par contre, supportent entièrement l'accroissement de l'impôt sur la consommation. Donc, en l'absence de mesure corrective, les personnes âgées au moment du changement de mode d'imposition peuvent y perdre.

Une autre ligne très instructive est celle de la génération 58-68. Dans le système actuel, cette génération travaille très peu et profite largement des "autres transferts" (pré-pensions, chômage). Avec le système d'allocation universelle, ces personnes travaillent beaucoup plus, les revenus du travail représentent 38 % du total de leurs ressources à la place de 8 % seulement. Comme l'accroissement de l'allocation universelle se passe à l'âge de 65 ans, indépendamment de ce que la personne travaille ou non, le nouveau système, beaucoup plus que le système actuel, incite les travailleurs âgés à poursuivre une activité rémunérée au-delà de 58 ans.<sup>10</sup>

**Evolution du bien-être des différentes générations**

Pour tenter d'évaluer différents scénarios alternatifs, les approches comptables doivent se contenter de comparer des niveaux de PIB, des taux de croissance de l'économie, etc. Les modèles d'équilibre général tels que DOLORES permettent d'aller plus loin. En effet, les agents économiques y font des choix en poursuivant un objectif précis. Pour les ménages, cet objectif est une "fonction d'utilité" qui dépend positivement de leur consommation et de leurs loisirs aux différents âges de la vie. Nous pouvons donc calculer le gain ou la perte d'utilité de chaque génération engendré par l'adoption de notre sécurité sociale alternative.

**Graphique 1 : Gain ou perte d'utilité des générations**



<sup>10</sup> Cet effet positif sur le taux d'activité des seniors répond par ailleurs à une demande de l'UE à l'égard de la Belgique où ce taux d'activité est le plus faible de la communauté.

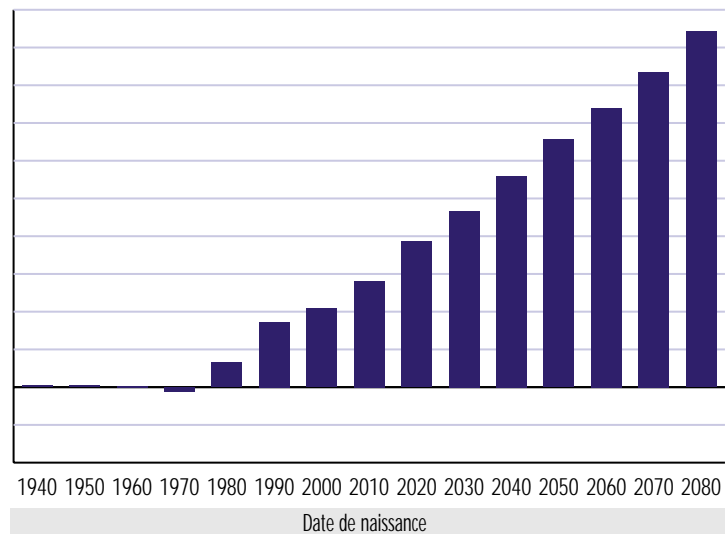
### ... Evolution du bien-être des différentes générations

La figure 1 fait apparaître que toutes les générations, à l'exception des générations nées de 1940 à 1960 (appelées dans la littérature les "premiers vieux"), bénéficient de l'introduction de l'allocation universelle et du changement de taxation.

Cette situation défavorable pour les premiers vieux provient logiquement du glissement d'une situation d'impôt sur le travail vers une taxation de la consommation plus importante; ce glissement a pour effet une redistribution des revenus vers les travailleurs avec comme conséquence que les premières générations, c'est-à-dire celles qui auront déjà beaucoup cotisé via leur travail avant l'introduction du revenu de base, "perdent" avec l'introduction de ce revenu. Pour compenser cette perte, un outil existe (outil qui n'aurait pas pu être mis en évidence avec un modèle comptable) : le ralentissement du remboursement de la dette publique, qui permet d'assouplir la transition.

Afin de corriger cet effet négatif du nouveau système, nous avons réalisé une simulation supplémentaire dans laquelle nous avons gardé, au début de la transition, un montant minimal de pension et où nous avons également ralenti le remboursement de la dette publique. Plus précisément, la pension est réduite de 25 % jusqu'en 2030 et supprimée au-delà. Les personnes âgées cumulent alors une pension réduite avec l'allocation universelle. La dette publique atteint 60 % du PIB en 2060 au lieu de 2030 dans les simulations précédentes. La figure 2 montre l'évolution des bien-être dans cette situation.

**Graphique 2 :**  
Gain ou  
perte d'utilité  
des générations  
(avec réduction  
progressive des  
pensions)



Il apparaît qu'il reste une seule génération très légèrement perdante : celle née en 1980. Cependant, il faut aussi faire remarquer que le taux de taxation du travail dans cette situation se monterait à 24,4 % du PIB en 2010 (au lieu de 21,2 % dans la simulation alternative), ce qui permet de financer les pensions entre 2010 et 2030.

### Un effet de long terme : la croissance du PNB

Revenant à la simulation de base et au scénario alternatif principal, les comparaisons de bien-être de la figure 1 montrent que ce sont surtout les générations nées après 1990 qui bénéficient du changement de politique. Ces générations sont gagnantes sur leur cycle de vie en partie en raison d'un effet "croissance" qui a

**... Un effet de long terme :  
la croissance du PNB**

lieu au moment où elles sont sur le marché du travail. Ceci est illustré par la figure 3 qui compare les taux de croissance annuel du PIB dans la simulation de base et la simulation alternative; elle fait apparaître un gain de croissance de l'économie durant la période 2010-2030 avec le modèle alternatif.

**Graphique 3 :  
Taux de  
croissance du  
PNB annuel**



Ce gain est, à son maximum, de l'ordre du demi pourcent par an. En cumulant les gains de croissance sur 30 ans, le PIB a gagné 12 % dans la simulation alternative. Le gain de croissance est lié à une accumulation accrue des 3 facteurs de production : les travailleurs âgés augmentent leur taux d'activité (travail), la durée des études supérieures s'allonge<sup>11</sup> (capital humain) et les jeunes ménages épargnent davantage (capital physique). Les taux de croissance se rejoignent à partir de 2050 : le choc du vieillissement démographique est alors passé, ce qui permet de baisser les impôts sur le travail dans la simulation de base, et d'accroître à ce moment le taux d'activité des travailleurs âgés (voir tableau 2 de Regards Economiques n°1).

**Effets non modélisés**

Comme nous l'avons souligné plus haut, le modèle ne tient pas compte des aspects intra-générationnels. Pour ce faire, il faudrait modéliser différents types de ménages, dont certains seraient frappés par le chômage. L'introduction de cet aspect devrait, d'une part, amplifier les effets bénéfiques par l'accroissement du taux d'activité de toute la population que l'allocation universelle engendrerait (suppression des trappes à pauvreté); mais, d'autre part, une description plus riche de la population pourrait faire découvrir des perdants, qui sont actuellement cachés dans notre ménage représentatif.

Par ailleurs, le modèle se concentre sur l'économie belge et ne tient pas compte de sa forte imbrication au sein de l'UE. Il est clair qu'une hausse de la taxe sur la consommation ne peut se concevoir qu'en coordination avec tous les pays de l'UE, à la fois parce qu'existent des accords à ce niveau entre ces pays et que cette taxation serait trop aisément contournée par un approvisionnement de produits non aussi lourdement taxés dans les pays limitrophes.

<sup>11</sup> Ce qui se traduit dans le tableau 1 par un accroissement du budget dévolu à ce poste.



## Conclusion

Vivant a pour ambition de proposer une alternative économique valable aux politiques actuelles qui, en se focalisant sur des adaptations ponctuelles de notre modèle traditionnel de société, butent sur la difficulté du financement futur de la sécurité sociale et les problèmes de désincitation au travail qui y sont liés.

Nos simulations montrent qu'une allocation universelle généreuse peut être soutenable : la hausse des montants redistribués par rapport à la situation actuelle est compensée par le fait qu'un financement davantage basé sur la consommation pose moins de problèmes d'incitants et est favorable à la croissance.

Cependant, au cours de notre analyse nous avons découvert quelques failles dans les propositions de Vivant et nous avons dès lors avancé deux modifications de son programme : une baisse moins forte de l'impôt sur le travail et un ralentissement du remboursement de la dette pour rendre la transition plus aisée et améliorer le sort des premiers vieux. Nous avons aussi souligné des effets intéressants comme l'augmentation du taux d'activité des travailleurs âgés et une accélération de la croissance.

Notre étude de bien-être permet d'identifier un ensemble de mesures qui pourrait obtenir l'assentiment de toutes les générations : baisse de 3/4 des cotisations de sécurité sociale; augmentation de la taxe sur la consommation à 50 %; baisse de 1/4 des pensions sur les 30 ans à venir, suivie de leur suppression; suppression de tous les autres transferts sociaux; ralentissement du remboursement de la dette de façon à atteindre 60 % du PIB en 2060; allocation universelle mensuelle de 125 € de 0 à 18 ans, de 325 € de 18 à 25 ans, de 500 € de 25 à 65 ans et de 750 € au-delà de 65 ans (allocation indexée sur la croissance).

Reste la question du réalisme du taux d'imposition de 50 % de la consommation. Ce taux doit évidemment être modulé selon les produits en fonction d'objectifs de redistribution, d'environnement et de possibilité d'acquisition de ces produits à l'étranger. Un taux de 50 % (qui est la somme de la TVA, des accises, des éco-taxes, récupel, etc.) n'a, en soi, rien d'irréaliste, pour autant que les différents pays de la même zone géographique le décident ensemble.

---

*David de la Croix est chercheur qualifié du FNRS, professeur d'économie à l'UCL, IRES & CORE.*

*Jean-Pierre Vandeuren est professeur de mathématique à l'UCL.*

Contact: delacroix@ires.ucl.ac.be

*David de la Croix  
Jean-Pierre Vandeuren*



droit  
de réponse

*Regards Economiques a demandé à Yannick Vanderborght et Philippe Van Parijs, de la Chaire Hoover d'éthique économique et sociale (UCL), de réagir à l'étude de David de la Croix et Jean-Pierre Vandeuren.*

## Au travail!

En 1999, “Vivant”, parti politique nouvellement créé à l’initiative de l’homme d’affaire anversois Roland Duchâtelet, se présentait aux électeurs avec un programme qui avait en son cœur une allocation universelle de 500 € pour tout adulte jusqu’à 65 ans et de 750 € au-delà, financée par la TVA et accompagnée d’une réduction massive des autres formes de transferts, de l’impôt sur le revenu et des cotisations sociales<sup>1</sup>. Au lieu de le balayer d’un sourire narquois, David de la Croix et Jean-Pierre Vandeuren choisissent de le prendre au sérieux. Ils le complètent et le corrigent de manière à le rendre fiscalement cohérent et à pouvoir en explorer l’impact à l’aide d’un modèle d’équilibre général calculable à générations imbriquées.

Leur exercice aboutit à deux conclusions frappantes. D’abord, il s’avère que la proposition, dûment amendée, n’est pas seulement économiquement réalisable, mais aussi économiquement bénéfique, puisque, par rapport à une simulation de référence correspondant au statu quo institutionnel, elle engendre des taux de croissance sensiblement plus élevés dans la période 2010-30, avec des effets durables sur le bien-être moyen. La deuxième conclusion frappante est que ce bénéfice global positif a pour prix une réduction du bien-être des cohortes nées avant 1980 — malheureusement celles qui constituent la grande majorité de l’électorat qui aurait à décider de la réforme —, même si cet obstacle peut être sensiblement amenuisé par des mesures d’accompagnement, comme une réduction du rythme de remboursement de la dette publique.

Deux brefs commentaires pour mettre en perspective la signification de ces résultats. En premier lieu, il importe de se demander quelles sont les caractéristiques de la proposition de Vivant qui sous-tend les deux conclusions qui viennent d’être mentionnées. Sans avoir pu scruter le détail des hypothèses comportementales incorporées dans le modèle, il nous semble que l’essentiel du double résultat — dopage de la croissance et redistribution intergénérationnelle — aurait été obtenu si l’on s’était contenté de remplacer par une pension de base inconditionnelle de 750 € financée par la TVA le régime actuel de pensions et préretraites et les cotisations sociales qui le financent. On aurait donc pu se passer entièrement d’allocation universelle au sens d’un revenu forfaitaire accordé inconditionnellement à tous les membres de la population active. Pour tester cette conjecture, il serait intéressant de faire tourner le modèle en se contentant, par rapport à la simulation de référence, de modifier le mode de financement des pensions (TVA versus cotisations), puis en se contentant d’en changer la structure (pension de base plutôt que pension contributive), puis en faisant l’un et l’autre, mais toujours sans toucher à la situation des autres tranches d’âge. Au travail !

La deuxième remarque concerne la pertinence de ce type de modélisation pour une évaluation de la désirabilité et de la faisabilité d’une réforme, qu’il s’agisse d’une allocation universelle ou d’une pension de base. David de la Croix et Jean-

<sup>1</sup> Pour une analyse du phénomène “Vivant”, voir Vanderborght, Yannick (2000), “The VIVANT Experiment in Belgium”, dans Robert van der Veen, Loek Groot (Eds.) (2000), *Basic Income on the Agenda. Policy Objectives and Political Chances*, Amsterdam: Amsterdam University Press, 276-284.



Pierre Vandeuren soulignent à juste titre que les exercices de simulation du type de Gilain et Van Parijs<sup>2</sup>, quelle qu'en puisse être l'utilité, sont incapables d'appréhender l'impact dynamique de la proposition, et donc l'essentiel de ce qui la motive. Mais des modèles de simulation dynamique qui n'incluent qu'un ménage représentatif par génération, sont grevés d'une incapacité analogue mais pour une autre raison : ce qui motive avant tout l'allocation universelle, c'est le souci de lutter contre la pauvreté sans contribuer à l'exclusion, et il est crucial, de ce point de vue, de pouvoir saisir la répartition du revenu et de l'emploi entre les ménages plus ou moins qualifiés d'une même génération.

En outre, une modélisation à ménage unique ne permet pas de tenir compte de différences dans la composition des ménages. Or, l'enseignement principal des microsimulations effectuées pour la Belgique est qu'une allocation universelle, même nettement plus modeste que celle proposée par Vivant, entraîne des bouleversements importants dans la répartition des revenus disponibles, avant tout sous la forme d'un transfert massif des ménages (de plus en plus nombreux) comptant un seul adulte vers ceux qui en comptent au moins deux. Si donc les projections de David de la Croix et Jean-Pierre Vandeuren avaient distingué ne fût-ce que ces deux types de ménages, on aurait vu apparaître des différences encore plus significatives qu'entre les générations, et encore plus décisives du point de vue de la faisabilité politique de la proposition, comme du reste de sa désirabilité immédiate. Peut-être est-ce possible sans complexité prohibitive dans un modèle de ce type. Dans ce cas, encore une fois : Au travail !

L'exercice effectué par David de la Croix et Jean-Pierre Vandeuren nous paraît donc stimulant et éclairant. Mais, il importe de ne pas en tirer des conclusions trop rapides quant aux promesses de la proposition modélisée. En particulier, il n'a pas ébranlé notre conviction que l'allocation universelle ne viendra pas par la grande porte que "Vivant" s'efforce de desceller, mais bien par une porte discrète, suite à une succession de petits pas, dont il s'agit d'étudier la dynamique politico-économique<sup>3</sup> : encore du travail ! L'introduction d'un crédit d'impôt remboursable par le gouvernement arc-en-ciel constitue chez nous l'illustration la plus récente d'un tel processus. Mais pour bien baliser et guider les petits pas, il importe aussi d'explorer les plus grands, notamment avec le "regard économique" le mieux outillé possible. Ce que David de la Croix et Jean-Pierre Vandeuren ont bien eu raison de faire.

---

*Yannick Vanderborght est aspirant du FNRS, Chaire Hoover d'éthique économique et sociale.*

*Yannick Vanderborght  
Philippe Van Parijs*

*Philippe Van Parijs est professeur à l'UCL, Chaire Hoover d'éthique économique et sociale.*

---

<sup>2</sup> Gilain, Bruno et Van Parijs, Philippe (1996), "L'allocation universelle : un scénario de court terme et son impact distributif", *Revue belge de sécurité sociale* 1, 5-80.

<sup>3</sup> voir Vanderborght, Yannick (2002), "Basic Income in Belgium and the Netherlands : Implementation Through the Back Door ?", Document de travail de la Chaire Hoover, n°91, Septembre 2002, 40p.

## Prévisions de l'économie belge

(pourcentage de variation par rapport à l'année précédente, sauf indications contraires)

	2000	2001	2002	2003
PIB	4,0	1,0	0,5	1,8
Consommation privée	3,8	1,7	0,3	1,7
Consommation publique	2,5	2,3	1,6	1,5
Investissement	2,6	0,1	- 1,5	2,3
• Entreprises	3,3	1,4	- 1,9	2,0
• Ménages	1,1	1,7	0,2	1,1
• Administrations	1,5	- 14,0	- 3,1	9,4
Demande intérieure (hors variation des stocks)	3,3	1,5	0,2	1,8
Variations des stocks <sup>1</sup>	0,5	- 0,9	0,6	0,1
Demande intérieure totale	3,8	0,5	0,8	1,9
Exportations de biens et services	9,7	- 0,8	- 2,0	4,8
Importations de biens et services	9,8	- 1,5	- 1,8	5,1
Prix à la consommation	2,6	2,5	1,6	1,7
Indice "santé"	1,9	2,7	1,7	1,4
Revenu disponible réel des ménages	2,2	1,6	1,2	2,4
Taux d'épargne des ménages <sup>2</sup>	15,2	15,1	15,9	16,5
Emploi intérieur <sup>3</sup>	1,7	1,4	- 0,2	0,5
Chômeurs complets indemnisés <sup>3</sup>	- 8,3	- 4,9	5,7	- 1,8
Taux de chômage <sup>3,4</sup>	10,0	9,7	10,2	10,1
Solde net de financement des administrations publiques (en % du PIB)	0,0	0,2	- 0,2	- 0,5

<sup>1</sup> Contribution à la croissance du PIB

<sup>2</sup> En pourcentage du revenu disponible

<sup>3</sup> Au 30 juin

<sup>4</sup> Nombre total de chômeurs, en pourcentage de la population active

Directeur de la publication :

Vincent Bodart

Rédactrice en chef :

Muriel Dejemeppe

Comité de rédaction : Vincent Bodart,

Raouf Boucekkine, Isabelle Cassiers,

Muriel Dejemeppe, Jean Hindriks,

Vincent Vandenberghe,

Vincent Vannetelbosch

Secrétariat : Anne Davister,

Yolande de Ryckel

Graphiste : Dominos

*Regards Économiques* a le soutien financier de la Fondation Louvain.

**Regards Économiques**

IRES-UCL

Place Montesquieu, 3

B1348 Louvain-la-Neuve

site Web: <http://www.regard.ires.ucl.ac.be>

mail: [regards@ires.ucl.ac.be](mailto:regards@ires.ucl.ac.be)

tél. 010/47 41 46 ou 010/47 34 26